

# Les Marais du Vigueirat

## site naturel protégé de Camargue

### laboratoire d'écologie appliquée

**Prix Spécial Jean-Roland « Réconcilier l'Homme et la nature » 2008**  
**attribué par Réserves Naturelles de France**  
**Prix AGIR pour la planète 2008 décerné par la région PACA**  
**Prix Régional PACA de l'innovation touristique 2007**  
**Prix Meilleure initiative Régionale PACA en Écodéveloppement (MIREILLE 2007)**



**Les Marais du Vigueirat**

#### accueil - renseignements

Les Marais du Vigueirat, 13104 Mas-Thibert  
 tél. (33) 04 90 98 70 91  
 marais-vigueirat@espaces-naturels.fr

accueil : 9h30 – 17h  
 tous les jours du 1<sup>er</sup> février au 15 décembre

[www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org](http://www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org)  
[www.life-promise.org](http://www.life-promise.org)









**situation** Camargue  
 est du delta du Rhône

**département** Bouches-du-Rhône (13)

**commune** Arles – village de Mas-Thibert

**coordonnées GPS** latitude : 43.557999  
 longitude : 4.7254

**propriétaire** Conservatoire du littoral

**superficie** 1029 hectares

**accès** réglementé

**gestion** Les Amis des Marais du Vigueirat

**administration** tél. (33) 04 90 98 79 40



cliché Conservatoire du littoral

Les Marais du Vigueirat entre Camargue et Crau  
 Au fond le Rhône

# des actions de Protection et de Transmission du savoir



## une protection par la maîtrise foncière avec le Conservatoire du littoral

Après des siècles d'inondations au gré des crues du Rhône, sont pratiqués endiguements (du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle) puis agriculture (élevage, chasse, riziculture, pisciculture).

A partir des années 80, l'achat par le Conservatoire du littoral induit la mise en place d'un plan de gestion, définissant 2 orientations de gestion :

1- **respect du site et de son équilibre écologique** (conserver les habitats écologiques, augmenter et maintenir la diversité biologique, renforcer l'aspect naturel du paysage)

2- **prise en compte des activités humaines** au travers d'activités telles que l'ouverture au public, la recherche appliquée sur le fonctionnement des zones humides et leur gestion, l'intégration du site dans le tissu socio-économique local

## une protection réglementaire nationale et européenne

- Cœur de la réserve de Biosphère
- Zone Natura 2000, ZPS zone de protection spéciale au titre de la Directive européenne oiseaux
- Réserve naturelle nationale, dossier en cours.

## des activités orientées vers la conservation du patrimoine biologique

La gestion favorise le retour à un fonctionnement proche des conditions naturelles initiales, en s'appuyant sur :

- la conformité avec le cycle climatique méditerranéen

- l'utilisation du pâturage (taureaux et chevaux) pour le contrôle de la végétation.

L'emploi raisonné de ces deux outils de gestion permet d'influencer les principaux facteurs écologiques du milieu au profit du maintien de la diversité biologique du site.

## des actions de transmission du savoir

- auprès des scolaires : interventions en éducation à l'environnement auprès de 3000 scolaires/an, secteur assuré par le CPIE Rhône Pays d'Arles

- auprès des étudiants et professionnels de l'environnement : sessions de formation et d'échanges à destination des étudiants des universités, des formations agricoles (BTA, BTSA) et des écoles d'ingénieurs ainsi que professionnels de l'environnement.

## une intégration dans le tissu socio-économique local

création de 62 emplois dont 40 locaux.

Support d'un chantier d'insertion pour l'entretien du domaine et des bâtiments.



## ouverture au public

aménagement écotouristiques :

sentiers de découverte : 3,5 km de sentiers pédestres et cheminements en bois sur pilotis, animations ludo-pédagogiques, observatoires de faune.

activités écotouristiques :

visites naturalistes et culturelles, adaptées à une découverte naturaliste, aux heures d'activité de la faune ; approche ludique pour les plus jeunes ; parcours à pied et en calèche, accompagnement d'un pêcheur d'écrevisse de Louisiane (pêche de régulation).

flux écotouristique en 2009 : 20 000 visiteurs/an (objectif 30 000 visiteurs en 2010)

# une Biodiversité exceptionnelle

L'eau douce en Camargue salée est particulièrement appréciée par la faune et la flore car créatrice d'une **grande diversité de milieux** : Les Marais du Vigueirat représentent un espace complémentaire des autres espaces protégés du delta du Rhône, qui sont plutôt salés. Les espèces remarquables présentes se distinguent par leur peu de tolérance au sel et leur besoin en eau douce permanente.

Les paysages et milieux aux strates variées (herbacée à arbustive), présentant tous les gradients de salinité (eau douce / eau salée) et d'hydrométrie (étangs toujours en eau, étangs inondables, mares temporaires, sols surélevés) imbriqués les uns dans les autres, sont particulièrement favorables à une **forte biodiversité floristique et faunistique**.

Les espèces des 2 territoires frontières que sont la Crau sèche et la Camargue salée profitent régulièrement du potentiel nourriture et quiétude des Marais du Vigueirat, ajoutant encore à cette **forte biodiversité**.

## un patrimoine naturel reconnu

Une diversité biologique hors du commun explique la labellisation du site en **ZICO** (Zone d'intérêt communautaire pour les Oiseaux), label décerné par la communauté européenne aux sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance européenne.

Le site est intégré au réseau européen **Natura 2000** (directive Habitats), est classé **cœur de la réserve de Biosphère** (MAB), il constitue un site prioritaire du Conservatoire du littoral pour la désignation au titre de la **Convention de Ramsar** (convention pour la conservation des zones humides d'importance internationale), et est en cours de désignation en **Réserve Naturelle Nationale**.



©S. Mercier

## milieux

3 habitats sont prioritaires au titre de la directive Habitats.

La variation de salinité est favorable à une diversité d'habitats naturels, créant une **mosaïque de milieux humides méditerranéens**, allant des plus salés (sansouire) aux plus doux (roselières).

## faune

1098 invertébrés, 360 vertébrés :

- belle population de tortue **Cistude d'Europe**
- 283 espèces d'oiseaux observées (plus de la moitié des espèces de l'avifaune française) dont 83 se reproduisent sur le site :
  - les **9 hérons européens** (Butor étoilé, Héron pourpré...),
  - Nette rousse (10% de la population française),
  - **Oie cendrée** (une des seules populations naturelles),
  - **Guépier** d'Europe, importante colonie plus de **25 000 oiseaux d'eau hivernants et migrants**.

Le site est d'**importance internationale** pour l'hivernage des canards selon les critères de la convention de Ramsar, d'importance internationale pour la Sarcelle d'hiver, le Canard chipeau et la Nette rousse, et d'**importance nationale** pour 12 espèces.

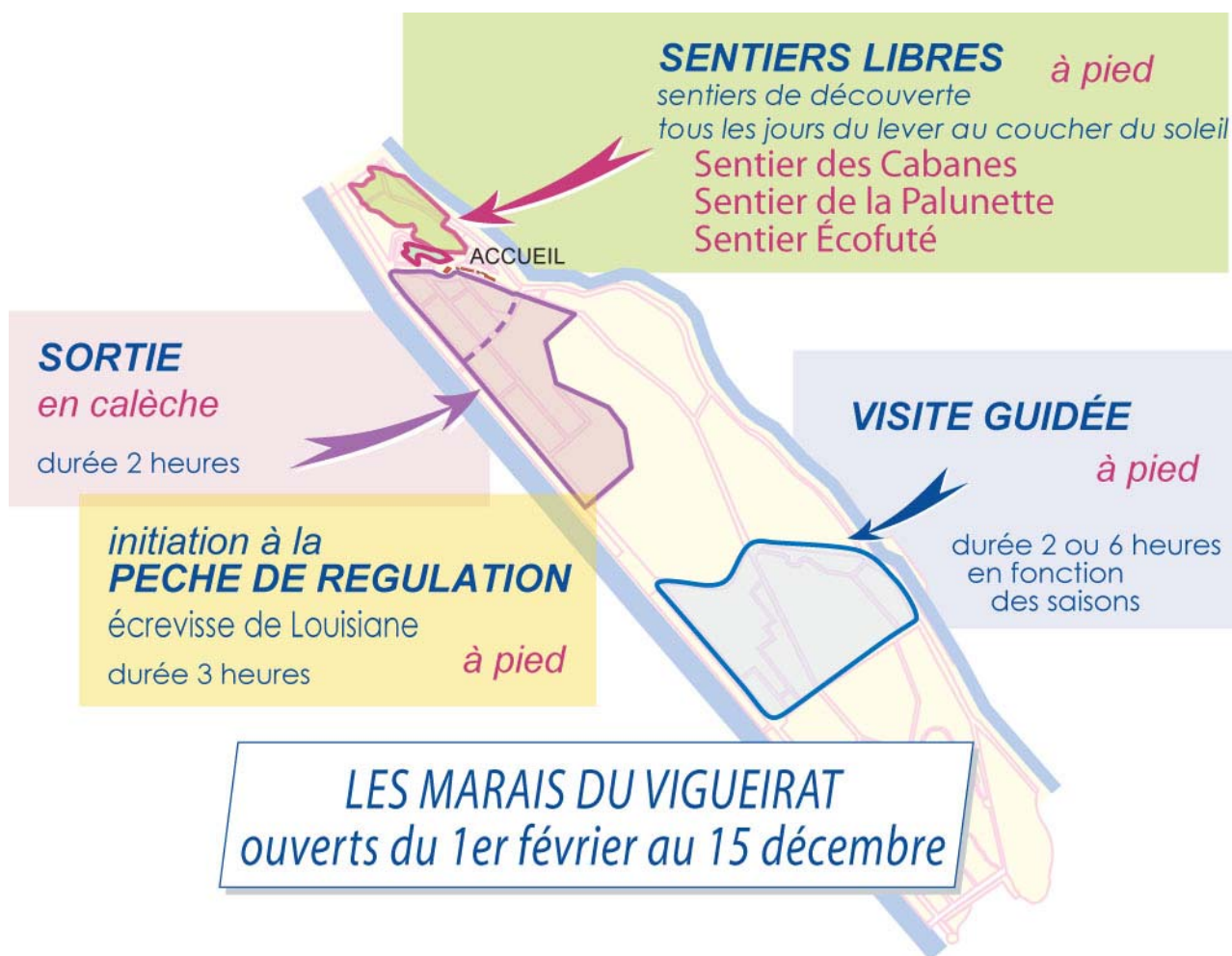
## flore

Plus de **600 espèces végétales** dont 5 protégés au niveau national 18 au niveau régional et 99 rares et menacées dans la région PACA.



## un espace **O**ouvert au **P**ublic

dans une dimension **é**co-responsable  
pour devenir le moteur  
du **d**éveloppement socio-économique du territoire



# Le Projet de Développement Durable des Marais du Vigueirat

un projet basé sur deux vocations : protection de la nature et intégration dans l'économie locale par l'accueil du public  
- dimension écoresponsable et socio-économique locale-

Le projet des Marais du Vigueirat a consisté en la **création d'un pôle d'attractivité écotouristique** dans un secteur vierge de tourisme et hors des axes touristiques classiques, dans un objectif de développement rural, sur 150 hectares d'anciennes terres agricoles, avec à terme un objectif de 50 à 100 000 visiteurs.

Ce projet se décline en trois phases :

## Phase 1 : la faisabilité (1996 à 2003)

L'objectif était de **faire découvrir le patrimoine naturel** au public sur les 150 hectares nord, territoire le plus proche de Mas-Thibert, choisi pour la découverte de la nature.

bilan : aucune sur la faune ni la flore.

création de plus de 40 emplois dont 25 emplois locaux.

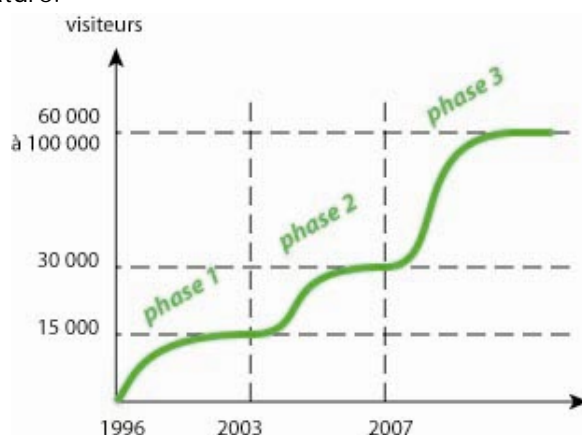
flux écotouristique : près de 15 000 visiteurs par an.

Un pôle écotouristique est en place.

## Phase 2 : le Life PROMESSE (2003 à fin 2007)

L'objectif a été de **diminuer l'impact des activités humaines existantes et à venir** sur le site, dans le cadre d'un tourisme responsable.

Les acteurs locaux du territoire ont été associés à la démarche dans un processus de **démocratie participative** dans lequel les habitants du territoire se sont mobilisés pour un **Plan décennal de développement durable**.



## Phase 3 : Moteur du développement local ou simple "service public" ?

Des équipements complémentaires (accueil et parking à Mas-Thibert, bateau électrique pour le transport des visiteurs sur le canal...) permettront peut-être un jour d'associer directement la population locale, de **relancer l'économie locale**, (commerces, restauration, logements...) ... si l'issue de la dynamique territoriale débouche sur un tel programme !

## bilan (printemps 2010)

L'objectif des 30 000 visiteurs/an est en passe d'être atteint, grâce au transfert des missions accueil, promotion et commercialisation des activités touristiques vers l'Office de Tourisme d'Arles depuis 2009. Ce rapprochement devrait entraîner des retombées économiques positives, non seulement sur le site, mais aussi sur le hameau de Mas-Thibert et sur le territoire du Plan du Bourg.

100 000 visiteurs, le seuil d'un vrai projet de développement local durable : comment y parvenir ?

Dans l'objectif de développer ce projet écotouristique et dans le but de l'étendre sur l'ensemble du territoire dans une logique de développement durable, plusieurs objectifs sont à atteindre à plus ou moins long terme :

- renforcement du statut de protection du site : classement en Réserve Naturelle Nationale (en cours)
- renforcement de la collaboration avec les acteurs de Mas-Thibert (chasse durable sur un territoire proche)
- diversification des produits touristiques proposés sur les Marais du Vigueirat (jardin ethno-botanique des Marais du Vigueirat, piste cyclable Mas-Thibert / Marais du Vigueirat)
- poursuite de la réduction de l'impact environnemental des activités pratiquées sur le site (petite éolienne de production électrique, parc de véhicules électriques, etc.)
- intégration du territoire dans le projet (point d'accueil-maison du terroir dans le village de Mas-Thibert)

# un regard sur : Life PROMESSE\* (2003-2007) un tourisme Responsable dans un espace naturel Sensible



## Un objectif, l'éco-responsabilité du site



L'enjeu était de **diminuer l'impact de l'homme** sur le site des *Marais du Vigueirat* dans le cadre d'un écotourisme responsable, afin de mettre en cohérence la qualité de son savoir-faire en matière de protection de la nature, et ses activités écotouristiques.

**Life PROMESSE**, c'est 2,6 M d'euros donnés par l'Europe et ses partenaires pour réaliser le projet suivant :

1. **réduire l'empreinte écologique** en transformant les bâtiments et lieux d'activité pour que l'impact exercé sur l'environnement par les visiteurs, le personnel et les entreprises associées, soit réduit au maximum : utiliser moins d'eau potable, récupérer les eaux de pluie, réduire, trier et recycler les déchets, polluer le moins possible, réduire au maximum les consommations (eau, électricité, chauffage, transport), et passer aux énergies renouvelables.
2. **sensibiliser** les différents publics autour des problématiques d'éco-responsabilité : scolaires, visiteurs, autres gestionnaires de sites naturels.
3. **associer** à cette démarche les acteurs locaux du Grand Plan du Bourg. Est actuellement en route un Plan décennal de développement durable pour le territoire, élaboré par les habitants de Mas-Thibert, dans une démocratie participative.



[www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org](http://www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org)  
[www.life-promesse.org](http://www.life-promesse.org)

=====

\* PROjet de Management Environnemental Sur un Site Ecotouristique en camargue

# Life PROMESSE 1

## création d'un Laboratoire d'Ecologie Appliquée

### Les actions concrètes réalisées dans le cadre du Life PROMESSE

#### EAU :

Réduction, récupération et gestion sont les maîtres mots de la bataille pour l'eau aux Marais du Vigueirat.

Le premier objectif du projet a été la *réduction des consommations d'eau potable* sur le site. Un suivi de consommation a été mis en place, ainsi que l'installation d'équipements économiseurs d'eau. La création d'une « mini-station d'épuration » sur le site a permis de gérer efficacement les eaux usées. D'autre part, l'accent a été mis sur la *récupération et la valorisation des eaux pluviales*. L'eau est désormais récupérée par les toitures des bâtiments pour l'alimentation des sanitaires et l'arrosage.



#### ENERGIE :

Un seul mot d'ordre : économiser et supprimer le recours aux sources d'énergies fossiles ! Cela passe avant tout par la réduction des dépenses en énergies (isolation, ampoules électriques basse consommation et limitation du gaspillage par le suivi des consommations), l'efficacité énergétique des appareils et la production d'électricité par énergie solaire et éolienne (cette dernière prévue en 2008).

L'objectif étant de produire autant que ce que consomme le site.

#### DÉCHETS :

Tout est mis en œuvre pour réduire les déchets en quantité et en nocivité : sont dorénavant bannis eau de javel et produits non écologiques, non recyclables.

Les déchets sont triés puis acheminés vers la mini déchetterie créée sur le domaine.

#### TRANSPORTS :

Encouragement au covoiturage.

L'objectif est que le pétrole laisse la place aux énergies renouvelables : récupération de l'huile de friture des restaurants d'Arles pour alimenter les moteurs des véhicules utilisés par les employés du site.

Des tests de voitures électriques ont été effectués, avec pour projet la mise en route d'une future flotte de 6 véhicules.

**Objectif : obtenir un équilibre production-consommation**



# Life PROMESSE 2

## ASSOCIER LES ACTEURS LOCAUX

### Les Marais du Vigueirat et le Life PROMESSE, initiateurs de la concertation

Le programme européen Life PROMESSE comporte un volet spécifique par rapport au territoire alentour. Il s'agit de conduire une concertation pour associer les acteurs socio-économiques et les habitants de Mas-Thibert et du Plan du Bourg à la démarche éco-responsable, et générer une réflexion sur l'avenir de ce territoire.

Cette concertation est le moteur d'une nouvelle dynamique rurale. Il s'agit d'un véritable projet de développement durable pour Mas-Thibert, avec la construction d'un **Plan Décennal de Développement Durable** (PDDD ou P3D) pour ce territoire.

Ce plan programme les actions à mettre en place sur 10 ans pour permettre un **développement économique et social respectueux de l'environnement**. Il doit contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants, créer de l'activité et de l'emploi, et ceci dans une logique globale de respect de l'environnement et des particularités locales.

Ce plan s'est déroulé en plusieurs étapes :

**Une phase de consultation** en 2005 par l'Association pour un Développement Solidaire (ADES) financée par les partenaires du Life PROMESSE. Un panel représentatif et diversifié de la population a été constitué, occasion pour un certain nombre d'habitants, de professionnels ou d'institutionnels de s'exprimer sur leur vision de l'avenir du territoire, et en particulier la place et le rôle des Marais du Vigueirat.

La consultation de la population a ensuite débouché sur **une phase de concertation** (fin 2005). Toujours sous la direction de l'ADES, cette **réflexion commune** a réuni une soixantaine de personnes, acteurs économiques, habitants et tous ceux qui souhaitent y participer. Le but a été de diagnostiquer, imaginer et proposer des projets à mettre en œuvre pour les 10 ans à venir.

Ils ont notamment réfléchi à la création d'une maison du terroir sur le Plan du Bourg, d'un café restaurant méditerranéen d'insertion, de nouveaux logements écologiques et économiques à Mas-Thibert, à une activité de chasse durable sur des terrains du Conservatoire, de gîtes ruraux et d'agri-tourisme.

L'ensemble de la population a ensuite été associé à la démarche lors d'un forum public, d'Universités de Pays et de débats ; le premier a porté sur les questions liées à l'urbanisme et aux aménagements de Mas-Thibert.

Les Mas-Thibertais ont montré leur volonté de se saisir des divers problèmes du territoire en choisissant l'option « développement durable ». Cette démarche exemplaire a fait l'objet d'une information détaillée au conseil municipal de la ville d'Arles. Reste maintenant à concrétiser les nombreux projets que la population porte avec enthousiasme.

### Un bel exemple de Démocratie Participative



# Life PROMESSE 3

## TRANSMETTRE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Quels que soient la population et le territoire visés – scolaires, grand public, habitants du Plan du Bourg et de Camargue, gestionnaires d'autres sites naturels, personnel des Marais du Vigueirat – les outils et moyens déployés pour la transmission du message participent d'une même orientation : **devenir éco-responsable**.

### Transmettre l'éco-responsabilité aux scolaires

Cette mission a été confiée au CPIE Rhône pays d'Arles.

Entre 2004 et 2007, 26 classes – concernant 14 établissements scolaires et approximativement 1700 enfants – ont été directement impliqués chaque année dans des projets pédagogiques du Life

PROMESSE : 5 communes ont été concernées par la mise en place d'animations pour les scolaires sur les thèmes eau, énergie, déchets.

#### Projet d'école éco-responsable (ou « École propre »)

Le label Eco-Ecole est décerné aux écoles impliquées dans le développement durable et dans l'enseignement de ses valeurs. Délivré par la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (FEEE) entre autres, ce label récompense tous les acteurs impliqués dans une démarche de réduction de l'empreinte écologique au sein de l'école et de la municipalité. Une école de la commune d'Arles a reçu ce prix après sa forte mobilisation tout au long de l'année scolaire. Ainsi, le projet Artecolo sensibilise les visiteurs du Marais aux gestes éco-responsables par le biais d'œuvres artistiques (poubelles « parlantes », WC « parlants »...).

#### Livret d'interprétation pour les enseignants

Un livret d'interprétation sur la démarche de « l'habitat durable » a été édité. Les enseignants ont été associés à l'élaboration et formés à l'utilisation de cet outil avec leur classe.

### Transmettre l'éco-responsabilité au grand public

Le but est de toucher le plus grand nombre possible de personnes, afin de responsabiliser chacun sur la qualité de l'eau qu'il boit, l'air qu'il respire, les déchets qu'il génère.

#### un sentier ludo-pédagogique et son livret d'interprétation

Le sentier circule à travers les diverses installations du site. Des bornes interactives seront installées près de 15 équipements techniques et sensibiliseront les visiteurs à la notion d'empreinte écologique. Des fiches détaillent le fonctionnement des installations et font le lien avec les processus naturels dont s'inspirent les différents équipements.

Le livret d'interprétation fournit des informations relatives à chaque installation (toilettes double-flux, ampoules basse consommation, tri des déchets, panneaux solaires...) incitant les visiteurs à modifier leurs propres équipements. Il donne aussi une vision d'ensemble de ce qui aura été fait sur le site dans le cadre de PROMESSE.

# Life PROMESSE 4

## LA CERTIFICATION EMAS



### Le premier site naturel certifié EMAS en France (certification obtenue fin mai 2008)

#### EMAS, un outil d'écocertification pour concilier préservation de l'environnement et gestion des sites sensibles

Le Système de Management Environnemental et d'Audit EMAS (Eco-Management Audit Scheme) a été choisi par les partenaires de PROMESSE pour réduire l'impact des activités d'accueil du public sur les composantes eau, air et sol de l'environnement à l'échelle des Marais du Vigueirat et plus largement. Cette démarche d'éco-responsabilité mise en place aux Marais du Vigueirat va aboutir à leur accréditation EMAS début 2008.

Les Marais du Vigueirat constituent le premier espace naturel Français à avoir mis en œuvre un tel dispositif complémentaire de la démarche habituelle de protection de la faune et de la flore.

Pour la période 2008-2010, EMAS s'applique aux activités d'accueil du grand public sur le site : visites libres et accompagnées à pied, visites en calèche, découverte de l'activité de pêche de régulation de l'écrevisse de Louisiane, petite restauration et boutique (photos). Ainsi, diverses mesures ont été mises en place pour réduire l'impact de ces activités sur l'environnement en agissant dans cinq domaines prioritaires que sont l'énergie, l'eau, les déchets, les déplacements et les achats et services.

#### Exemples d'actions concrètes autour des déchets et du papier

- Pour réduire les déchets à la source, l'association des Amis des Marais du Vigueirat s'approvisionne en produits biodégradables ou recyclables auprès de fournisseurs certifiés et régionaux pour réduire les trajets de livraison.
- Depuis avril 2004, le papier 100 % recyclé et le papier réutilisé remplacent le papier conventionnel. L'utilisation de papier 100 % recyclé économise environ 90 % d'eau et 50 % d'énergie à la production par rapport à celle du papier vierge blanchi. Parallèlement le volume de déchets produits est réduit.

Reconnue au niveau européen, la démarche EMAS est un outil méthodologique qui propose aux organismes de toutes tailles et tous secteurs de s'engager dans une démarche volontaire d'amélioration continue de leur performance environnementale ; elle permet à la structure de limiter les impacts engendrés par ses activités sur l'environnement et peut être intégrée aux autres outils de gestion existants.

La mise en œuvre d'EMAS répond à un règlement européen plus exigeant que la norme ISO 14001 en termes de communication et de transparence. Le respect volontaire de cette réglementation est certifié par un organisme agréé - après enregistrement et contrôle par le MEDAD (Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables) - qui permet au bénéficiaire accrédité d'afficher le « label » EMAS (logo EMAS). Il garantit aux visiteurs et au personnel que le site visité respecte l'environnement et réduit les risques environnementaux.

Deux sites autres que les Marais du Vigueirat en Europe, ont déjà obtenu le label EMAS. L'un en Allemagne sur l'île de Mainau et la seconde au Parc Naturel du Mont Avic en Italie.

#### Les particularités et avantages d'EMAS

- la transparence envers le public
- l'approche participative des salariés
- l'implication des partenaires
- la prise en compte des impacts indirects

# ANNEXE 1

## Life PROMESSE

### LES PREMIERS RESULTATS

Les économies et les aménagements réalisés dans le cadre de la démarche EMAS ont permis d'obtenir des premiers résultats prometteurs dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des déchets.

	<b>Baisse de consommation 2004-2006</b>	<b>Obtenu fin 2007</b>
<b>Consommation de chauffage/eau chaude</b>	<b>-30%</b>	<b>100%</b> d'énergies renouvelables pour les bâtiments du site nord
<b>Consommation d'électricité</b>	<b>-12%</b>	<b>100%</b> d'énergies renouvelables pour les bâtiments du site nord
<b>Consommation d'eau potable</b>	<b>-21%</b>	<b>-50%</b> de baisse de consommation d'eau potable prévue

#### **Réduction de 12 % de la consommation d'électricité entre 2004 et 2006**

Cette baisse est avant tout due à des mesures de sobriété et d'efficacité énergétiques, comme le réglage des thermostats, l'isolation des murs et combles avec des matériaux écologiques locaux - déchets de roseaux, paille de riz, liège, graviers ou laine de mouton- la pose de double vitrage... Les Marais se sont également engagés dans la production d'électricité par énergie solaire. Des panneaux solaires photovoltaïques et thermiques assurent la production d'électricité, de chaleur et l'eau chaude sanitaire du site. Le complément d'électricité sera fourni par une petite éolienne (installation prévue courant 2008).

#### **Abandon de toutes les énergies fossiles**

Les chaudières gaz et fuel ont été remplacées par une chaudière à copeaux de bois issus de l'élagage et du débroussaillage local, qui dispense la chaleur dans l'ensemble des bâtiments grâce à un réseau de chaleur branché sur les radiateurs existants. Les Marais du Vigueirat mettent en oeuvre concrètement le « Facteur 4 » sur les émissions de Gaz à effet de serre et sont en passe de réussir le pari, en 5 ans.

#### **Diminution de 21 % de la consommation d'eau potable entre 2004 et 2006**

Les économies ont été engendrées par une modification des comportements (réduire les gaspillages, utiliser l'eau pluviale pour l'arrosage...) et par des équipements supplémentaires tels des réducteurs de jet, des chasses d'eau double-flux, et des toilettes sèches.

L'eau de pluie sera stockée et récupérée dans quatre cuves aménagées pour les sanitaires et l'arrosage du futur jardin botanique.

#### **Traitement écologique des eaux usées**

Une « mini-station » d'épuration écologique à base de plantation de roseaux a permis au site de gérer de façon écologique les eaux usées et de réduire les pollutions.

#### **Valorisation des déchets par le tri et le recyclage**

Le tri des déchets est effectué tant par le personnel que par l'ensemble des visiteurs, grâce à la présence de plusieurs espaces de tri sélectif sur le site. Une mini déchetterie centralise les déchets triés organiques, verre, papiers et cartons, plastiques et métaux, déchets non recyclables, qui vont ensuite suivre les différentes filières. Par ailleurs, afin d'établir le suivi quantitatif des déchets, ils sont pesés par catégorie.

En complément, une plate-forme de lombricompostage sera installée pour les déchets végétaux au sein du jardin botanique.

#### **Des activités créatrices d'emplois**

Les différentes activités menées sur le site ont permis la création de 60 emplois, dont 25% concernent des personnes originaires de Mas-Thibert. Ces emplois sont répartis entre les Amis des Marais du Vigueirat (20 personnes) et leurs partenaires.

Ainsi, les Marais du Vigueirat sont devenus l'une des deux principales sources d'emploi du Plan du Bourg.

## ANNEXE 2

### LES PARTENAIRES DU LIFE PROMESSE

Le projet **LIFE PROMESSE** a été porté par 11 partenaires français ou européens, impliqués techniquement et/ou financièrement dans son déroulement :

#### WWF



Organisation indépendante de protection de l'environnement, le **WWF** compte aujourd'hui près de cinq millions d'adhérents dans le monde et un réseau actif dans plus de 90 pays. Cette organisation a pour objectif de stopper la dégradation de l'environnement dans le monde et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature, en préservant la diversité biologique du globe, en garantissant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables et en encourageant des mesures destinées à réduire la pollution et la surconsommation.

Le WWF-France est porteur du programme PROMESSE, il en est responsable vis-à-vis de l'Europe. Il bénéficie d'une solide expérience en *Système de Management Environnemental* développée autour de la rénovation des locaux du WWF Suisse et en partenariat dans l'éco-village Bedzed en Angleterre. Le WWF-France le développe aussi pour l'écotourisme durable (publications, labellisation des gîtes Panda situés dans des aires protégées, projet d'écotourisme durable en Brenne : restauration d'étang avec accueil raisonné du public en partenariat avec la Réserve naturelle de Chérine). Il communique à ce sujet à l'échelle nationale et internationale, et il a été bénéficiaire d'un co-financement LIFE-Environnement pour la mise en œuvre du programme *Privilèges* développé avec la ville de Chalon sur Saône de 2002 à 2005. Le WWF développe ainsi depuis de nombreuses années des compétences dans la gestion technique, financière et administrative de projets. Avec LIFE PROMESSE, il renforce son expertise de pilotage, de gestion et d'aménagement de site naturel sensible reposant sur la réduction de l'empreinte écologique du site.

[www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)

#### Conservatoire du Littoral



Conservatoire  
du littoral

Membre de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN), le **Conservatoire du littoral** est un établissement public qui, par sa politique foncière, vise à la protection définitive des espaces naturels et paysages sur les rivages maritimes et lacustres. Il acquiert des terrains fragiles ou menacés et, après avoir fait les travaux de remise en état nécessaires, en confie la gestion à des collectivités locales ou associations, dans le respect des orientations arrêtées. Les aménagements et les utilisations du site à des fins agricoles ou de loisirs sont déterminés avec l'aide de spécialistes, dans le respect des objectifs de gestion. Au 1er janvier 2004, le Conservatoire assurait la protection de 70 100 hectares sur 300 sites, représentant environ 800 km de rivages maritimes. L'essentiel de son budget vient de l'État et il est majoritairement consacré à l'acquisition et l'aménagement des sites. Les collectivités locales et l'Europe apportent aussi leur concours.

À partir des années 80, le Conservatoire du Littoral a acheté les deux domaines de Ligagneau et de l'Étourneau qui constituent aujourd'hui le site protégé des Marais du Vigueirat, l'un des plus vastes sites acquis par le Conservatoire du Littoral en Provence - Alpes Côte d'Azur. Menée grâce au soutien des collectivités locales, la gestion du site cherche à concilier conservation du patrimoine biologique des marais, maintien des activités humaines compatibles avec la protection des milieux naturels, et sensibilisation du public à la préservation de la nature.

[www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)

#### Ville d'Arles



Plus grande commune de France métropolitaine, le territoire d'**Arles** s'étend sur 758 km<sup>2</sup>, dont près de la moitié est constituée par deux ensembles naturels : la plaine steppique de la Crau et la Camargue. La richesse de ce patrimoine naturel est mondialement connue, tant pour la diversité des milieux que pour sa richesse ornithologique : des oiseaux, par centaines de milliers, y séjournent en

effet en halte migratoire et en hivernage. Aussi recense-t-on sur la commune de vastes étendues appartenant au Conservatoire du littoral, au Parc Naturel Régional, et des réserves naturelles et réserves volontaires.

Ces territoires doivent être préservés pour eux-mêmes mais aussi pour leur attrait touristique, dont bénéficie la ville d'Arles déjà riche d'un patrimoine historique et architectural romain et roman exceptionnel, qui fit d'elle la « petite Rome des Gaules » ; et lui confère aujourd'hui une renommée universelle, consacrée



également par l'illustre Van Gogh. PROMESSE s'inscrit aujourd'hui parfaitement dans la démarche de la ville d'Arles, en alliant découverte et respect d'un site écologique exceptionnel.

[www.ville-arles.fr](http://www.ville-arles.fr)

### Les Amis des Marais du Vigueirat



**Les Amis des Marais du Vigueirat** ont été choisis comme gestionnaire délégué du site des Marais du Vigueirat, compte tenu de leur expérience de la gestion d'un milieu naturel. Association pilote dans le domaine de l'éducation à l'environnement, ils ont développé un programme pédagogique sur le long terme pour les scolaires, sont responsables du volet d'éducation à l'environnement du LIFE-Nature « Butor étoilé » et ont reçu en 2002 pour leur programme pédagogique « contre vents et Marais » le label « Mireille de l'environnement » décerné par le Conseil Régional de la région Provence Alpes Côte d'Azur. S'ils tiennent à maintenir leur niveau d'excellence dans la protection du site, dans leur intégration dans le tissu socio-économique local et dans la sensibilisation du public (sentiers de découverte, animations

ludo-pédagogiques pour les plus jeunes, visites guidées naturalistes et culturelles), ils cherchent aujourd'hui avec le Life PROMESSE une attitude éco-responsable irréprochable, au travers de la réhabilitation des équipements du site, en marche vers un véritable projet de territoire, au travers de tourisme durable, chasse durable et agriculture durable.

[www.marais-vigueirat.espaces-naturels.fr](http://www.marais-vigueirat.espaces-naturels.fr)

### Le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Rhône Pays d'Arles



**Le CPIE du Rhône Pays d'Arles** fait partie d'un réseau associatif au service de l'éducation des citoyens et du développement durable des territoires. Il a apporté une large contribution dans le projet Life PROMESSE, notamment en ayant la charge de la sensibilisation auprès des scolaires, et en développant des outils de sensibilisation et d'éducation.

D'autres partenaires soutiennent financièrement le projet, parmi lesquels l'ADEME, l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la région et la DIREN PACA, le Ministère de l'Ecologie du Développement et de l'Aménagement Durable et Gaz de France.